Projet Pédagogique



Année Scolaire 2023/2024

Accueil de Loisirs Christin

AL Christin

10, Place Christin 39200 SAINT-CLAUDE (03.84.45.31.54/ 07.85.58.93.94

alsh.christin@mairie-saint-claude.fr

SOMMAIRE

Description de la structure	P. 2
Objectifs	P. 4
Fonctionnement	P. 7
Le travail en équipe	P. 9
Conclusion	P. 11

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE:

• Type d'accueil :

Accueil de Loisirs périscolaire : Accueil (matin et soir) et Restaurant scolaire.

• Période de Fonctionnement :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pendant les périodes scolaires de :

- 7h00 à 8h30
- 11h30 à 13h30
- 16h30 à 18h30

• Organisateur:

MAIRIE de SAINT-CLAUDE 32, Rue du Pré 39200 SAINT-CLAUDE

• Public:

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 2 à 6 ans (TPS, PS,MS et GS) venant principalement des quartiers du centre-ville de Saint- Claude ou d'autres quartiers par dérogation scolaire mais également des communes voisines (Valfin, Cinquétral, chevry...etc) Ces enfants sont d'origines sociales, économiques et culturelles diverses.

• Effectifs:

L'accueil de Loisirs compte 43 enfants inscrits sur les 64 inscrits à l'école maternelle Christin.

- 12 en moyenne à l'accueil du matin.
- 33 enfants en moyenne lors du temps de restauration scolaire.
- 10 en moyenne à l'accueil du soir (effectifs variables en fonction des soirs).

• Locaux:

- L'Accueil de Loisirs est situé au sous-sol de la maternelle Christin et dispose d'une entrée séparée Avenue Belfort : La salle de l'accueil de loisirs dispose d'un coin pour le restaurant scolaire et d'un coin pour les activités pour l'accueil du matin et du soir
- Une cour extérieure avec un toboggan et des balançoires.
- Une cuisine commune avec l'ALSH du Truchet équipée pour la liaison froide.
- Un vestiaire.
- Des sanitaires avec une armoire à pharmacie.
- Une grande salle de motricité et ses équipements mis à disposition par l'école Christin.

• Le matériel :

- De jeux extérieurs ainsi que intérieurs adaptés aux âges des enfants.

• Le Budget :

- Équipements éducatifs : 515€- Alimentation/ Goûter : 100€

• L'équipe d'animation :



Angélique DECLOUX : BAFA + CQP ALS + SST (Midi)



Mireille TRESSE : BAFA+ CAP Petite Enfance+SST Midi et soir



Nathalie DALLOZ :

BAFA + SST

Midi en tant que personnel
technique



Isabelle DACUNHA: CPJEPS +
PSC1 + Formation
auxiliaire de vie
Midi



Directrice : RANGAN Adélaïde PSC1 + CPJEPS + BAFD en cours Matin, midi et soir



Souad AYEB: BAFA (Matin)

• Le personnel technique et entretien des locaux :

L'entretien des locaux de restauration (mise en chauffe, installation des tables, plonge, ménage...) sont effectués par Nathalie DALLOZ. Elle bénéficie de 40h/an pendant les vacances scolaires et le Mercredi de 9h00 à 11h00.

LES OBJECTIFS:

1) Les intentions éducatives :

Projet éducatif de la Ville

Le Projet Educatif de la ville exprime la volonté municipale en matière de politique éducative. Il précise un ensemble d'objectifs intentionnels à plus ou moins long terme, duquel découleront des plans d'actions opérationnelles élaborées sous la forme de projets pédagogiques adaptés aux problématiques des tranches d'âges concernées, avec la perspective d'atteindre les résultats recherchés.

2) Objectifs pédagogiques :

Notre équipe s'est appuyée sur les idées directrices et les concepts tirés des documents de référence (le Projet Éducatif et le PEDT) qui nous semblent fondateurs de la personnalité de l'enfant du 1^{er} âge jusqu'à sa maturité et que nous avons déclinés en objectifs généraux :

- Travailler sur respect de soi, des autres et de l'environnement.
- Permettre à l'enfant de se sensibiliser et d'approfondir ses connaissances sur son environnement afin de se l'approprier.
- Favoriser un comportement responsable de l'enfant d'aujourd'hui pour en faire un citoyen capable de comprendre les enjeux des débats liés à la protection de l'environnement.
- Sensibiliser l'Enfant par rapport à l'hygiène.
- Favoriser l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant.
- Développer les relations avec les parents, l'école, les autres structures municipales (crèche, centre sociaux, autres ALSH...) et les différents partenaires.
- Assurer la sécurité et le bien-être de l'Enfant.
- Développer des activités de groupe qui favorisent l'éveil corporel à travers l'utilisation des cinq sens : le toucher, l'ouïe, le goût, l'odorat et la vue.

Il est à noter que ces points ne sont pas classés par ordre d'importance, ils contribuent tous au développement global de l'Enfant.

Cette année, l'équipe a retenu 3 des 8 objectifs à travailler davantage et développer dans le projet pédagogique en fonction des besoins de notre public :

- Le Respect
- L'autonomie
- L'épanouissement individuel et collectif

Les 5 autres objectifs seront traités en transversalité.

Concrètement: Le projet pédagogique est un document de travail et de réflexion élaboré par le directeur et son équipe. C'est « LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE de L'ÉQUIPE », car il garantit l'unité de celle-ci en fixant un cadre commun.

L'équipe fixe en début d'année des objectifs à atteindre et cherche les moyens de réaliser ceux-ci. C'est-à-dire de réfléchir sur l'organisation concrète de l'Accueil de Loisirs et son fonctionnement. Durant l'année ces objectifs sont évalués et rediscutés plusieurs fois en réunion.

Le Projet Pédagogique est complété par le <u>Règlement intérieur</u> (disponible sur le site de la ville) commun à toutes les structures d'accueil municipales.

Le Respect

Eduquer au Respect et à la Citoyenneté :

D'une part l'équipe d'animation veille à :

- Respecter les rythmes de vie de l'enfant :

- En alternant temps forts (activités encadrées par l'adulte) et temps calmes (temps où l'enfant peut jouer seul, se reposer, lire, se détendre, ou ne rien faire...).
- Aménager un espace sécurisant où l'enfant se sent à l'aise (coins aménagés, libre accès au matériel...).
- A midi, les TPS/PS ont à disposition des petits couteaux et fourchettes adaptés à leur âge.
- Ne pas obliger un enfant à faire une activité s'il ne le souhaite pas.
- Sieste & temps calme.

D'une autre part, il est essentiel au sein de l'Accueil de Loisirs d'inculquer aux enfants la notion de RESPECT :

- Respect de ses camarades, de l'adulte, des locaux et du matériel.

- Amener les enfants à être tolérants.
- Etablir des règles de vie avec les enfants et les faire respecter : celles-ci établissent un cadre, en donnant des repères clairs aux enfants, sur leurs droits et devoirs. Les enfants devront respecter les autorisations et les interdits fixés par l'adulte, et prendre conscience qu'il existe des limites à ne pas franchir sous peine de sanction.

Les règles de vie permettent de vivre en groupe et de favoriser la coexistence harmonieuse d'un grand nombre d'enfants.

- Faire prendre conscience aux enfants que l'adulte est une personne que l'on doit écouter et qui est à l'écoute.
- Faire appliquer les règles élémentaires de politesse et de savoir-vivre (bonjour, s'il te plait, merci...).
- Interdire toute violence physique, verbale ou harcèlement!
- Avoir un langage correct (pas vulgaire, ni agressif, pas d'insultes...).
- Gérer les conflits et régler les problèmes par la parole : on habituera les enfants à exposer leur problème relationnel par le dialogue et non pas par la bagarre, à respecter et écouter l'autre.
- Veiller à ce que les enfants fassent un bon usage du matériel qui est mis à leur disposition ainsi que des locaux et veiller à son rangement.

C'est grâce à l'apprentissage des règles de base que l'enfant va se construire, apprendre à vivre en société et savoir se comporter dans la vie de tous les jours.

Eduquer au respect de l'environnement :

- Gérer son environnement corporel (alimentation, hygiène de vie...)
- Gérer son cadre de vie (aménager un espace quotidien pour qu'il soit sain et agréable).
- Gérer sa consommation (eau, électricité...) et sensibiliser au gaspillage (de la nourriture, du papier, de l'eau...)
- Transmettre des valeurs et modifier les comportements afin d'adopter les bons gestes vis-àvis de la nature et de l'environnement.
- Initier aux gestes d'écocitoyenneté : récupération, transformation, recyclage

L'autonomie

Amener l'enfant à accéder à l'autonomie et à la prise de responsabilités :

- Proposer un large choix d'activités adaptées à son âge, afin qu'il puisse choisir en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt.
- Mettre à disposition le matériel pédagogique et éducatif qu'il devra respecter et ranger après chaque usage. Ceci afin que l'enfant s'auto gère et laisse libre cours à son imagination (= petits coins de jeux libres aménagés)
- Laisser le plus possible l'enfant essayer et faire seul (pendant le repas l'enfant, coupe sa viande, partage, goûte à tout et gère son assiette...) tout en l'encourageant.
- Gérer ses quantités et éviter le gaspillage...et gérer le temps du repas
- S'habiller seul, se chausser seul, se moucher....
- Savoir donner des directives, des limites, mais leur laisser des libertés.
- Accompagner les enfants à l'apprentissage de la propreté.
- Chaque enfant du groupe de grands débarrasse et nettoie son petit espace.

Responsabiliser l'enfant par rapport à l'hygiène :

- Lavage des mains dès l'arrivée à l'Accueil de Loisirs (enfants et animateurs)
- Désinfection des tables le midi et après les activités matin et soir.
- Passage aux toilettes et lavage des mains avant et après le repas.
- Lavage des dents pour les enfants en GS après le repas (à partir de novembre).
- Goûter à tous les plats.
- Manger proprement avec ses couverts et non avec les doigts.
- Se tenir correctement à table.
- Ne pas jouer avec la nourriture
- Respecter la propreté des lieux utilisés.
- Amener et accompagner progressivement les touts petits à l'acquisition de la propreté

L'épanouissement individuel et collectif

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. La raison d'être à l'Accueil de Loisirs ne se limite pas uniquement à la surveillance et au bien-être physique (nourriture, hygiène) de l'enfant, Celui-ci doit trouver au sein des activités, des possibilités d'éveil ludique, physique, culturel et intellectuel. L'équipe doit tenir un rôle éducatif visant le développement global de l'enfant, Elle souhaite permettre à chaque enfant de vivre des moments heureux et enrichissants afin de favoriser l'épanouissement harmonieux de sa personnalité en répondant à ses différents besoins et désirs en lui offrant la possibilité de s'exprimer par le jeu, s'évader dans un espace imaginaire et adapté à son âge.

Ainsi on travaille cette année sur deux projets d'animations :

- Développer les compétences psychomotrices
- Favoriser l'épanouissement corporel
- Permettre le développement de l'autonomie

Projet alimentation saine et équilibrée (1^{er} trimestre) :

- Proposer des jeux et des activités autour de l'alimentation.
- Favoriser le plaisir de manger, apprendre à goûter et à découvrir plusieurs sortes d'aliments à travers les cinq sens.

Nous proposons aussi aux enfants :

- Des sorties qui permettront de découvrir d'autres espaces d'expérimentation.
- Des activités en fonction de tranches d'âge et selon des thèmes dans l'année (Halloween, Noël, saint valentin...)
- Un espace de jeux est aménagé (dinette, poupées, voitures, lego...) disponible et accessible sur les temps d'accueil et les temps libres.

FONCTIONNEMENT:

L'Accueil du matin :

- Animateurs : 2

- Horaires : 7h00 à 8h30- Effectifs : 12 en moyenne

- Une liste de pointage est mise à jour chaque matin.

Accueil individualisé de chaque enfant avec ses parents.

Information communiquée par les parents si nécessaire. Les animatrices font le relais avec les enseignants et les ATSEM.

Ce temps doit permettre aux enfants de commencer leur journée dans le calme et la sérénité.

Durant ce temps, les enfants peuvent :

- Aller spontanément vers des jeux qu'ils apprécient.
- Des animations proposées par des animateurs à leur écoute.

<u>Exemples</u>: Jeux de société, de construction (dessins, puzzles, perles de Hama, utilisation des coins aménagés, dînette, jeux d'imitation) marionnettes, histoires : livres de la bibliothèque...

Le restaurant scolaire:

- Animateurs : 4 animatrices + une responsable de chauffe des repas, d'entretien de la cuisine et de la salle de restaurant.

- Horaires : 7h00 à 8h30 - Effectifs : 30 en moyenne

Déroulement des repas :

Le repas est organisé sur un service de 11h30 à 12h30.

- Les animatrices vont chercher les enfants inscrits à la restauration scolaire dans leur classe. 11h20 pour la classe des TPS/PS suite à une demande de la directrice de l'école. 11h30 pour les classes des MS et GS.
- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.
- Les enfants mangent tous ensembles, tous régimes confondus (sans porc, végétarien, allergies alimentaires...).
- C'est un temps de développement de l'autonomie (apprentissage de l'utilisation des couverts, découverte des gouts surtout pour les tout petits)
- Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'échange et de convivialité. C'est pourquoi, il est demandé à chaque enfant de respecter un minimum de discipline (rappel des règles de vie).
- Les enfants seront sensibilisés sur leurs besoins nutritionnels mais en aucun cas un enfant ne sera forcé à finir son assiette. Il goûtera à tout et ne sera pas obligé de manger. Il est libre de ne pas aimer, mais les animateurs inciteront à goûter.
- Le climat doit favoriser la responsabilisation et l'autonomie.
- Nous les préparons au passage en CP on les conduisant à plus d'autonomie.
- A la fin du repas, à tour de rôle les enfants débarrassent et nettoient leur table (MS/GS).
- Ils seront ensuite conduits aux toilettes et iront à la sieste/ou temps calme, dans la cour. Les enfants en GS se laveront les dents après le repas, un kit (brosse à dent, dentifrice, verre, pochette) est fourni par la municipalité, en partenariat avec le dispositif Cité Éducative.

Activités proposées pour les grands :

Les animateurs veillent sur les enfants, font respecter les règles de vie et proposent des activités. Ceux-ci ont le choix entre plusieurs animations :

- Dans la cour : Jeux libres ou activités proposées par les animateurs.

<u>Exemples</u>: Jeux collectifs et sportifs (motricité), toboggan, chants, rondes, discuter et jouer avec les enfants, aborder les sujets sensibles, expliquer les différences...

<u>- Dans la salle de motricité</u> : Jeux libres par petits groupes, jeux collectifs, yoga, relaxation, détente.

L'Accueil du soir :

- Animateurs: 2

- Horaire: 16h30 à 18h30

- Effectifs: 12 enfants en moyenne

Nous allons chercher les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs dans les classes à 16h30.

Les enfants passent aux toilettes et vont ensuite goûter à l'Accueil de Loisirs ou dans la cour en fonction des conditions météo (goûter fourni par les parents).

Ensuite c'est le temps des activités.

Un panel d'activités est proposé et l'enfant est guidé selon ses centres d'intérêts ou sur de nouvelles découvertes : Activités manuelles, découvertes des lieux extérieurs comme le caveau des artistes... Activités peinture, dessin. Jeux de groupes dehors et sortie au parc du Truchet quand le temps le permet. Jeux libres avec le choix de faire ou de ne pas faire. Lecture au coin livre. Jeux d'imitation, coin dînette, poupons, voitures... Rencontres et jeux pour les plus grands avec l'Accueil de Loisirs du Truchet afin d'assurer la passerelle du CP.

Nous essayons de mettre en place des ateliers sur le temps du soir.

- Durant le 1^{er} trimestre, un atelier sur le thème de l'alimentation est en place les mardis soirs avec un petit groupe d'enfants de l'AL du Truchet. Cet atelier a pour but de sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire, l'équilibrage alimentaire,...
- Le jeudi soir un atelier « multi-sport » est mit en place, dirigé par l'éducateur sportif Florian Marcq (BPJEPS APT) où les enfants découvriront le football américain (sans plaquage), la gym douce, le yoga,...

LE TRAVAIL EN ÉQUIPE:

Rôle et Responsabilités de chacun :

- Une directrice : CPJEPS et BAFD en cours

Fonctions:

- Dynamiser l'équipe.
- Gestion financière, matérielle, administrative et budgétaire (55.5h/an pour tâches administratives...). Un budget annuel est octroyé par la ville, il nous permet d'acheter le petit matériel pour les activités. Les demandes d'investissements et de travaux sont à formuler chaque année au mois d'octobre pour l'année suivante, afin d'améliorer la qualité de vie de l'Accueil de Loisirs (achat de mobilier, travaux dans les salles, ...).
- Relations avec les différents partenaires et prestataires (1001 repas, CPIE, Jardins partagés, ...)
- Relations avec les familles
- Formation des animateurs et des stagiaires
- Être à l'écoute des animateurs
- Garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.
- Garant de la mise en œuvre du Projet Pédagogique et de son évaluation
- Relations avec la responsable et le chef du Service Education Jeunesse et Sports (faire remonter ce qui va et ce qui ne va pas)
- Être animateur avant tout

- Participation, une fois par mois (environ 20h/an), à une réunion avec la responsable du Service Education Jeunesse et Sports et les autres directeurs d'Accueils de Loisirs, pour échanger sur nos pratiques, nos difficultés...et être informé de différents projets.
- Participer et diriger le groupe de suivi PEDT (= Projet Educatif Du Territoire) avec les directeurs d'école+ ATSEM+1 représentant de parent/ école

Animateurs:

Fonctions:

- ANIMER les différents moments de la journée.
- Accueillir les enfants, les écouter, s'adapter à l'Enfant (et non l'inverse).
- Préparer et proposer des activités diversifiées.
- Mise en place d'un planning d'activités /et où projet.
- Mettre à disposition des enfants, ses connaissances et ses compétences (attention de ne pas faire à la place de l'enfant).
- Garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux, du matériel ainsi que des règles de vie.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique (élaboré en équipe) et respecter les décisions prises ensemble.
- Accompagner les enfants lors du repas (veiller à ce qu'il goûte de tout, éviter le gaspillage sans pour autant les forcer, vérifier que les enfants se tiennent correctement à table et veiller à limiter les déplacements
- Participer aux réunions de préparation, de bilan, d'analyse, de manière active, faire partager ses idées
- Être impliqué et motivé.
- Communiquer avec l'équipe (passer les infos, écouter les consignes, regarder le tableau d'informations, etc.
- Travailler en équipe (entraide, participation active et implication) exemple : savoir passer le relais en cas de difficulté (cas d'un enfant perturbateur).
- Respecter l'enfant et se faire respecter (être ferme et pas trop « copains » avec eux)
- Soigner son hygiène de vie et sa tenue vestimentaire, être propre sur soi.
- Avoir un langage et un ton adapté avec les enfants et les parents (ne pas être agressif, mais au contraire calme et avoir un langage adapté en fonction de l'âge des enfants...).
- Se mettre à la hauteur des enfants pour leur parler.
- Être un modèle et un exemple pour les enfants. En aucun cas l'adulte fera de l'humiliation, du dénigrement ou de la dévalorisation, mais au contraire il encouragera les enfants pour les tirer vers le haut et il aura une attitude de BIENVEILLANCE auprès des enfants.

Organisation du travail de l'équipe :

Pendant les réunions de travail l'équipe va :

- Analyser et évaluer son travail et ses activités en référence au Projet Pédagogique. Elle peut amener des changements de fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- Préparer les activités, mettre en place des projets et préparer des fiches d'activités
- Échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Échanger sur le fonctionnement, réadapter et faire évoluer les règles...
- Échanger entre collègues (conseils, problèmes relationnels...) Les animateurs ont 54h/an de réunion.

Évaluation du projet pédagogique :

En fin d'année scolaire l'équipe se réunit pour faire un grand bilan de l'année scolaire qui vient de s'achever. Ainsi à ce moment-là l'équipe procède à l'évaluation du Projet Pédagogique. Ce bilan est donné à l'organisateur, il permet à l'équipe de réajuster ses objectifs et les moyens d'y parvenir pour l'année suivante.

Des points de réajustement ont lieu régulièrement lors des réunions en équipe.

Un petit temps de retour sur les activités peut avoir lieu avec les enfants à l'issue de celle-ci, pour connaître également leur ressenti et leurs impressions.

Les critères d'évaluation peuvent être :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, augmentation des effectifs...
 - Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, satisfaction, relation avec l'animateur, intégration des règles de vie...
 - Ou autre en fonction des objectifs.

Chaque année des entretiens annuels d'évaluations ont lieu où animateur et directrice font le bilan personnel de l'année passée et fixe les objectifs pour l'année à venir.

Ponctuellement et de façon informelle, des entretiens peuvent avoir lieu entre la directrice et les animateurs afin de discuter, d'échanger et faire le point sur certains aspects à travailler ou à approfondir.

L'Accueil de Loisirs est avant tout un lieu d'accueil, un lieu de rencontres et d'échanges. C'est également un lieu de coordination et de concertation afin d'assurer la bonne marche de la structure. L'équipe d'animation doit communiquer et entretenir des relations avec les enfants, les parents, l'école (échanges réguliers avec les enseignants, commissions PEDT), le Service Education Jeunesse et Sports de la Mairie, mais également les autres services municipaux (caveaux des artistes...), les intervenants extérieurs (Jardins partagés, CPIE...), et les différents partenaires.

CONCLUSION

Afin de remplir au mieux notre mission, il est nécessaire qu'il règne dans l'Accueil de Loisirs un climat de respect des uns et des autres, de confiance et d'échanges. En gardant toujours le principal objectif : l'épanouissement de l'enfant.

AL Christin 2023-2024.